OFFICE DU TOURISME - USA
C/O VISIT USA COMMITTEE - FRANCE

FORMALITES D'ENTREE AUX ETATS-UNIS : www.office-tourisme-usa.com

Passeport ancien modèle

NON VALABLE
Faire la demande d'un passeport électronique

Passeport individuel à lecture optique
Lecture à l'horizontale
2 lignes de codes sous la photo

émis au plus tard
le 25 octobre 2005

VALABLE

émis à partir du
26 octobre 2005

NON VALABLE
Mais échangeable gratuitement contre un passeport électronique

Passeport électronique
Lecture à l'horizontale et symbole de la puce électronique

VALABLE

ESTA : Nouvelle procédure en application depuis le 12 janvier 2009

L'ESTA (Electronic System for Travel Authorization) est un questionnaire, identique au formulaire I94W qui est actuellement rempli dans l'avion (parmi les renseignements demandés figurent le numéro de passeport, le pays de résidence…). Pour un déplacement aux USA depuis le 12 janvier 2009, il faut impérativement remplir l'ESTA sur **https://esta.cbp.dhs.gov** avant le voyage afin de recevoir une autorisation de voyage.

Le voyageur doit être doté de cette autorisation de voyage électronique avant d'embarquer sur un avion. Elle est valable pour une durée de 2 ans ou jusqu'à expiration du passeport. Le formulaire peut-être rempli au plus tard 72 heures avant le départ mais il est recommandé de le faire aussitôt le voyage planifié. Adultes et enfants (quel que soit leur âge) sont soumis à cette procédure. Dans la plupart des cas, les agents de sécurité intérieure donnent leur accord en ligne presque immédiatement en renvoyant la mention « autorisation approuvée ».

L'ESTA est gratuit.
Il n'est obligatoire que pour un voyageur sans visa et arrivant sur le territoire U.S. par une compagnie aérienne ou maritime.

Toutes les informations sur cette future procédure : **http://www.office-tourisme-usa.com/formalites-etats-unis.php**